



**DECISION DE NOMINATION DES MEMBRES DU BUREAU PROVINCIAL DE L'ORDRE  
DES MEDECINS DU BURUNDI EN PROVINCE DE : KARUZI**

**Le Président du Conseil National de l'Ordre des Médecins du Burundi,**

Vu le décret – loi N° 100/187 du 4 juin 1974, portant création de l'Ordre des Médecins du Burundi ;

Vu les Statuts de l'Ordre des Médecins du Burundi ;

Vu le Règlement d'Ordre Intérieur de l'Ordre des Médecins du Burundi ;

Tenant compte des élections du Bureau provincial de l'Ordre des Médecins du Burundi tenues à **GITEGA** en date du 22 juillet 2021

**DECIDE CE QUI SUIT :**

**Article 1 :** Sont nommés Membres du Bureau Provincial de l'Ordre des Médecins en Province de **KARUZI** :

1. Président : Dr NIBIRANTIJE Vincent
2. Vice-Président : Dr NSABIYUMVA Réverien
3. Secrétaire : Dr NZISABIRA Léonidas
4. Membre : Dr NGENDAKUMANA Aaron
5. Membre : Dr GAPFASONI Clémentine

**Article 2 :** Le mandat du Bureau Provincial de l'Ordre des Médecins du Burundi est de 2 ans Renouvelables une seule fois.

**Article 3 :** La présente Décision entre en vigueur le jour de sa signature.



REPUBLIQUE DU BURUNDI  
ORDRE DES MEDECINS DU BURUNDI



*Conseil National*

Le Président du Conseil National  
de l'Ordre des Médecins du Burundi

**Dr Sylvain Pierre NZEYIMANA**

*P.D. Dr Philbert SENEDEEYA*

*Via - Président CNOMB*

*le 22/12/2021*

**Copie pour information à :**

- Madame le Ministre de la Santé Publique et de la Lutte contre le SIDA
- Madame le Directeur Général des Services de Santé et de la Lutte contre le SIDA